Victoire des insurgés au Portugal

LEUR CHEF, LE COMMANDANT CABECADAS, FORME LE MINISTÈRE

Le Président de la République Portugaise a chargé le chef du mouvement révolutionnaire, le commandant Cabecadas, de constituer le nouveau gouvernement. Le commandant Cabecadas a accepté. Il a déclaré que le gouvernement sera composé de civils et de militaires pris absolument en dehors des partis et en parfait accord avec les délégués des divisions militaires.

On annonce d'autre part, que le commandant Mendès Cabecadas a pris possession de la présidence du Conseil des Ministres et du portefeuille du Ministre de l'Intérieur. Il est probable que le général Gomes Costa, qui est attendu à Lisbonne avec sa division, prendra le portefeuille de la guerre et le commandant Filomeno Camara, le portefeuille de la Marine.

Dans une chocolaterie un commencement d'incendie s'est déclaré Lundi à Marcq

De nouveau un incendie a failli ravager lundi, la grande chocolaterie Delespaul-Havez, située à la limite des territoires de La Madeleine et de Marcq-en-Bœul, près de la voie ferrée Lille-Dunkerque-Calais.

Les pompiers de Tourcoing, étaient alertés lundi à 21 heures, par téléphone. Heureusement ce fut peu grave et quand les pompiers arrivèrent sur les lieux, ils purent constater que le commencement d'incendie qui s'était déclaré à la chocolaterie Delespaul-Havez, avait été maîtrisé par le personnel. Les dégâts sont peu importants. A 22 heures, tout était rentré dans l'ordre.

Une grève dans le Textile d'Halluin

Les monteurs de Jacquard, occupés dans diverses usines d'Halluin viennent d'abandonner le travail. Ils réclament une augmentation de salaire en plus de l'indemnité de vie chère et de pourcentage.

Les usines ci-après sont atteintes dans le mouvement : Lorthiois Leurent, Wallaert frères, Defretin, Lemaitre, Demassire et fils, Glorieux et Ampse.

DEUX FRAUDEURS EN AUTO ARRÊTÉS A BAISIEUX

Sur mandat d'arrêt de M. Richard, juge d'instruction à Lille, le Capitaine de la Douane de Baisieux a arrêté les nommés Achille Darrez, originaire de **Burbure** et Louis Dervaux, originaire de **Lens**, au moment où ils franchissaient la frontière en automobile : leur auto ne transportait aucune marchandise de fraude mais on croit se trouver en présence des deux chefs d'une Association de fraudeurs qui opérait en Belgique, en Hollande et en France.

Barrez et Dervaux ont été conduits au Parquet de Lille et leur voiture a été mise en lieu sûr.

On suppose que ces fraudeurs devaient se livrer au trafic de la saccharine et des stupéfiants.

M. Richard a interrogé hier les deux fraudeurs et les a confrontés avec de nombreux témoins.

L'enquête continue.

Les vols dans les gares

Depuis quelquet emps la police recherchait activement une bande d'aigrefins qui commettaient de nombreux vols au préjudice de la Compagnie des chemins de fers du Nord. A la suite d'une minutieuse enquête M. Lagier, commissaire de la brigade mobile et les inspecteurs Portes et Trouart du même service ont, avec le concours des surveillants de ronde Laporte et Rouillan, arrêté, en gare de Roubaix, en flagrant délit de vol au préjudice de la Cie le nommé Deflandre Léon, qui, à la suite d'un long interrogatoire, a dénoncé plusieurs receleurs au domicile desquels de nombreuses pièces de tissus ont été découvertes.

Conduits au Parquet de Lille les nommés Deflandre Léon et Gairnart-Bos Théophile, sujet belge, domiciliés à Roubaix ont été écroués le premier sous l'inculpation de vol, le deuxième de complicité et recel.

Le Nord et le mouvement administratif

Dans le dernier mouvement administratif, nous avons relevé avec plaisir la promotion de **M. BOLLAERT**, chef de Cabinet de M. Herriot, comme sous-préfet de 1re classe, et de **M. CLERC**, chef adjoint du Cabinet de M. Daniel-Vincent, comme sous-préfet de 2e classe.

M. Bollaert est dunkerquois et reste très attaché à ses concitoyens du Nord.

M. Clerc est bien connu dans notre région où il ne compte que des amis, pour avoir rendu à la Reconstitution les plus grands services ; il était dernièrement encore sous-préfet de Douilens.

Les Boulangers réclament

LE SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE LA BOULANGERIE DU NORD ÉCRIT AU PRÉFET

La Commission du Syndicat Départemental de la Boulangerie du Nord vient d'adresser au Préfet du Nord la lettre suivante que notre impartialité nous fait un devoir de publier : « Monsieur le Préfet ; « Lors de la séance de la Commission consultative des farines du département du Nord sous la présidence de M. Leroy, secrétaire général de la Préfecture, le 27 courant, le représentant de la Minoterie a déclaré catégoriquement que devant le prix du blé, aucun meunier du département du Nord ne fournirait de la farine à la Boulangerie à moins de 240 francs le quintal.

Devant cette attitude la Commission de taxation approuva par un veto la demande du délégué de la Boulangerie d'augmenter le prix du pain de 0 fr. 05 à partir de samedi 29 mai mettant le pain à 2,10 le kilo et une seconde augmentation 8 jours après de 0 fr. 05 centimes.

Antérieurement, M. le Préfet, d'accord avec la Boulangerie, vous aviez accepté de suivre le barème qui limite le prix du pain.

La Boulangerie du Nord a intégralement observé les prix de vente du pain ainsi que l'augmentation de salaire aux ouvriers boulangers basée sur ledit barème. Il n'en est pas de même de votre part car s'il était loyalement en application le prix devrait être de 2.10 depuis plus de trois semaines.

La Boulangerie stupéfaite apprend ce jour que vous taxez la farine 230 fr. le quintal alors que son délégué vous a remis des preuves formelles que les meuniers ont vendu et vendent couramment la farine de 240 à 245 fr. le quintal.

« Inutile de vous demander quelles dispositions vous allez prendre, nous connaissons la réponse : maintes et maintes fois, M. Delebarre, président du Syndicat départemental, vous a exposé notre triste situation, toujours il s'est buté à une obstination systématique touchant l'augmentation du prix du pain.

» La Boulangerie par de pareils procédés va à la ruine à brève échance ; de partout la Commission du Syndicat départemental reçoit des plaintes et lamentations, elle demande à ladite commission de réclamer par un recours légal l'aide de M. le Ministre du Commerce, si la situation ne s'améliore pas par vos soins. En attendant, la boulangerie vous prie d'avoir pour elle un peu plus de sollicitude, agréez, etc., »

La Journée Sportive

CYCLISME

AU VÉLODROME D'AMIENS

René Place sur cycle Ryssel, avec Boucher, gagne l'américaine

Devant un nombreux public, qu'avait attiré la présence de Brocco, vainqueur des six jours de New-York ; Beyl, vainqueur des six jours de Paris (1925) ; Meurger, Place, Boucher, Noblesse, etc., la réunion de dimanche a obtenu un gros succès.

Le match Brocco, Beyl, Meurger, disputé en 3 manches (vitesse-poursuite individuelle) fut gagné par Meurger.

L'épreuve régionale de vitesse fut pour Létoffé, champion de France Universitaire, l'occasion d'une nouvelle victoire.

L'équipe Wagniez-Capon enleva la course de tandems.

Le clou de la réunion fut l'Américaine de 40 k., qui réunit les équipes suivantes : Brocco, Noblesse, Beyl, Capon, Meurger, Létoffé, Boucher, Place, Pecqueux, Deboffe, Recher frères, Poux Désjardins. Les coureurs prirent le départ aux cris de « Hardi Coco », Brocco piqué de pas quelques crises qui l'on rendu si populaire en Amérique et bien relayé par son co-équipier Noblesse, prennent bientôt un demi tour à tous leurs adversaires. La chasse s'organise et il semble bien que l'équipe Brocco-Noblesse va prendre un tour. René Place démarre puissamment et bien secondé par Alfred Boucher, rejoignent les leaders et réussissent à doubler quelques équipes. La plupart des classements fut l'apanage de l'équipe Sallauminoise à qui revient la première place. Voici les résultats :

1er René Place, sur cycle RYSSEL ; Boucher Alfred ; 3e Meurger-Létoffé ; 3e Brocco-Noblesse ; 4e Beyl-Capon, etc...

De nombreuses primes furent offertes par des généreux spectateurs. René Place enleva une de 100 francs avec 10 mètres d'avance.

La prochaine réunion aura lieu le 19 juin avec la participation des frères Pélissier.

LE CHAMPIONNAT DE VITESSE DU 1e C. A. A ARRAS

Victoire d'Alexandre Marcel sur cycle D. E. M.

Dimanche a eu lieu, au Vélodrome des Rosati, à Arras, le championnat de vitesse du 1er Corps d'Armée.

Les séries ont donné :

Première série : Alexandre Marcel, sur Cycle D.E.M.

Deuxième série : Emile Boursier.

Résultat de la finale : 1er, Alexandre Marcel, sur Cycle D.E.M. ; 2e Boursier ; 3e Maurice Jules ; 4e Lainselati.

LE GRAND PRIX DE DESVRES

Milon Donat, sur cycle Ryssel enlève la première place

Dimanche, sur un parcours de 100 klm. s'est disputé le Grand Prix de Desvres, qui a obtenu un gros succès et fut pour Milon Donat, sur Cycle RYSSEL, l'occasion d'un nouveau succès.

Le Grand Prix Olga

avec le concours du « Réveil du Nord »

BOUSSOIS-SAINT-AMAND-BOUSSOIS

C'est le Dimanche 27 Juin que sera disputée cette épreuve intéressante qui, sur un parcours de 150 kilomètres, intéressera les points principaux des arondissements d'Avesnes et de Valenciennes.

Nombreux seront les routiers qui voudront tenter la chance car des prix de valeur parmi lesquels une médaille grand module offerte par **Le Réveil du Nord** sont affectés à la course.

En même temps sera conrue sur le même itinéraire une éliminatoire des **Premiers Pas OLGA**, ouverte à tous les débutants montant une machine cette marque.

Chaque éliminatoire est dotée de nombreux prix et les vainqueurs auront le droit de participer à la finale qui aura lieu à Saint-Amand le 19 Septembre, 1er prix : une moto.

Les engagements pour Boussois, Saint-Amand, Boussois, sont reçues chez Liénard, Café des Sports à Boussois, contre la somme de 5 francs.

LE GRAND PRIX DE BERKEM

A l'occasion des Fêtes de Berkem, M. Vienne organise avec le concours du Comité des Fêtes et du Standar Club Madeleinois, une épreuve cycliste, qui obtiendra un gros succès.

Elle se disputera le lundi 14 juin sur un parcours de 50 klm. Elle est ouverte aux licenciés de l'U.V.F., de 1re et 2e catégories, indépendantes et débutants. Superbement dotée avec un classement spécial pour les débutants et cumul au classement général, elle alignera au départ toutes les fines pédales de la région.

Les engagements sont reçues dès ce jour et jusqu'au départ chez **M. VIENNE, « Au Tour de France », 44, rue du Quai, La Madeleine (Nord).**

LE GRAND PRIX GIBBS A FLERS-BREUCQ

55 kilomètres — 13 juin

Cette épreuve organisée par le Club Cycliste « Les Chevaliers de la Pédale » se disputera sur l'itinéraire suivant : Flers-Breucq, Forest, La Puisatière, Ronchin, Lille, contrôle à l'U.V.M., rue d'Arras Wattignies, Fâches, La Puisatière, Forest, Flers-Breucq. Le Prix **GIBBS** est réservé aux coureurs licenciés de 4e catégorie et débutants. Il est assuré d'un grand succès.

Plus de mille francs de prix dont 200 francs offerts par la Maison Thibaut et Cie (Savons et Produits GIBBS), récompenseront les vainqueurs : au 1er 1 cadre course ; au 2e 150 fr. ; au 3e 80 fr. et 1 stylo argent ; au 4e 70 fr. ; aux 5e et 6e chacun 2 boyaux ; au 7e 50 fr. ; au 8e 30 fr. ; 9e et 10e chacun 20 francs.

L'arrivée sera jugée sur le Vélodrome Francis, où les coureurs seront 6 tours à faire. Un lapin sera attribué au coureur qui fera les 6 tours le plus vite.

Engagements 5 fr. reçus dès à présent au siège du bd. rue d'Hem, à Flers-Breucq (au Vélodrome Francis).

En attendant l'arrivée au Vélodrome Américaine sur 200 tours, réservée aux jeunes coureurs de moins de 17 ans. Engagements avant le 5 juin pour cette Américaine.

AU CYCLO-CLUB CANTELEU-LOMME

Les succès des cycles Denève-Duléior

Après homologation par l'U.V.F. de la course La Bassée-Cassel, les coureurs du C.C.C.L. obtiennent les résultats suivants :

1er René Verhaghe.
4e Georges Vanderdonck.
5e Victor. Dagbert.
8e Julien Clauss.
9e Lucien Orvas.
11e Vandenbossche.
12e Tison Alexandre, tous sur cycles DENEVE-DULEIOR, Pneus POUCHOIS.

Le challenge de la ville de La Bassée est gagné par le Cyclo Club Canteleu-Lomme.

— Dimanche 30 Mai, Grand Prix Vanderstraeten, 3e Dagbert Victor, du C.C.C.L. ; 4e Houdear Joseph, du C.C.C.L., sur cycle DENEVE-DULEIOR, Pneus POUCHOIS.

Le 2e, Verquin René, également sur Cycle DULEIOR.

PELOTE BALLE

A LA PAUME LILLOISE

Le Quesnoy enlève la finale du Championnat Juniors A

Malgré le mauvais temps, un bon millier d'amateurs s'étaient donné rendez-vous sur le Boulevard des Ecoles pour assister à la finale du Grand Championnat des Juniors série A. Si le résultat n'a pas répondu à l'attente générale, il faut reconnaître que les petits Marchiennois soutinrent jusqu'au bout le choc dur et parfois hors classe des juniors Quercitains. Au courage malheureux, nous rendons hommage et à ces valeureux et combien vaillants sportifs de l'avenir nous disons ceci : Votre défaite d'aujourd'hui vous honore, elle est de celles qui grandissent l'adversaire vainqueur, mais non abattu ! Persévérez et le temps aidant, vous deviendrez les champions dont Marchiennes et la Pelote-Balle seront fiers à juste titre.

Ceci dit, disons que les jeunes Quercitains se sont révélés joueurs de classe et le Championnat qui a pris fin ce jour a démontré la nécessité de multiplier les démonstrations de juniors ; outre que celles-ci sont très goûtées du public, elles forment les joueurs de l'avenir.

Le Quesnoy a donc battu Marchiennes par 12 jeux à 1 même contre 4 jeux à 3 quinze ; les Marchiennois perdant 6 jeux de 40 à deux.

M. Martin, Président, remit aux vainqueurs 5 jolis vases d'art et aux vaincus 5 objets d'art, dons de MM. De Bruyn, les amateurs bailants très connus. M. Martin félicite vainqueurs et vaincus et rompant avec la tradition, il demanda tout d'abord un ban en l'honneur des vaincus. Il invita ces jeunes à persévérer dans leurs qualités naissantes d'amateurisme pour la gloire et l'honneur de la Pelote-Balle. Il leva son verre à la Fédération, aux belles sociétés du Quesnoy et de Marchiennes, il remercia M. Barbier, du Quesnoy d'avoir tenu à accompagner ses juniors et après avoir remis la médaille du « Réveil du Nord » au grand-milieu de Marchiennes et la broloque des « Sports du Nord » au petit-milieu du Quesnoy. Il remercia MM. Barbier, secrétaire fédéral ; Maillochaux, inspecteur du « Petit Parisien » d'avoir bien voulu honorer cette belle journée de leur présence.

Cette belle lutte fut arbitrée par l'excellent M. Lorimier, trésorier de la Paume Lilloise.

GYMNASTIQUE

A L'UNION DES SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE DE FRANCE

A l'issue de la 4e Fête Fédérale Nationale qui vient d'avoir lieu à Lyon, le Comité de permanence de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France s'est constitué. M. Charles Cazalet, de Bordeaux, a été désigné comme président pour la 3e fois. Ont été nommés : Vice-Présidents Honoraires, MM. Christmann, Paris, et Laly, Compiègne. Parmi les vice-présidents, citons MM. C. Wachmar, Lille. Parmi les membres, citons MM. Plesvaux, Roubaix, Délégué général, le Lieutenant-Colonel Royet, 9, rue Saulnier, Paris.

La prochaine Fête Fédérale aura lieu à Angers, à la Pentecôte de 1927.

HIPPISME

COURSES A SAINT-CLOUD

1re COURSE. — 1. Isly, Vatard, g. 19.00 ; p. 14.50. — 2. Las O'Line, Rabbe, p. 37.00.

2e COURSE. — 1. Le Menteur, R. Brethès, g. 37.50 ; p. 15.00 — 2. Carotard, Stron, p. 14.00. — 3. Destruction, Amsosé, p. 15.50.

3e COURSE — 1. Edenroc, Englander, g. 36.50 ; p. 20.50. — 2. Our King, Gardner, p. 30.00. — 3. Kenia, Garner, p. 20.00

4e COURSE. — 1. Tric Trac, Semblat, g. 20.00 ; p. 15.00 — 2. Cocange, Chancelier, p. 30.00.

5e COURSE. — 1. Evelyn's Legend, Englander, g. 79.50 ; p. 23.00. — 2. Clarissimus Pride, Esling, p. 15.50. — 3. Sans Galette, Ferré, p. 76.50.

6e COURSE — 1. Fanfreluche, Vayer, g. 84.00 ; p. 28.00. — 2. Finor, Herbert, p. 18.00. — 3. Keidani, M. Brethès, p. 16.00.

MORT DE M. LOUIS COMTE PROPAGANDISTE DES ŒUVRES DES COLONIES DE VACANCES

Nous apprenons la mort de M. Louis Comte propagandiste éminent des Œuvres des Colonies de Vacances en France et à l'étranger.

Les œuvres en faveur de l'enfance font, en sa personne une perte immense. Cet homme au grand cœur, cet orateur incomparable qui savait émouvoir les foules et qui a mis toute sa vie au service des petits, sera difficilement remplacé.

Les funérailles seront célébrées ce jour même, à Saint-Etienne. Sans aucun doute, plusieurs membres du Gouvernement assisteront à ses obsèques, ou se feront représenter.

Le télégramme annonçant cette pénible nouvelle est parvenue trop tard, pour permettre à la Fédération des Colonies de Vacances du Nord et de l'Est de se faire représenter.

« Le Réveil du Nord », toutes les Œuvres des Colonies de Vacances du Nord et de l'Est de la France s'inclinent avec douleur devant la tombe de Louis Comte.

EN DEUX LIGNES

Paris. — Le docteur Leclercq, de Lille, élu vice-président Comité médecins experts France.

Tulle. — Banque d'Egletons dépose son bilan. Passif : plusieurs millions.

Comment nous avons vu à Roubaix la Musique de la Garde républicaine

L'ARRIVÉE DIMANCHE DE LA MUSIQUE DE LA GARDE SUR LA GRAND'PLACE OU SUR LE KIOSQUE (EN MEDAILLON) ELLE SE FIT ENTENDRE

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare — Téléph. 9-51
Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

A l'Amicale des Arts

ON FÊTE LA SECTION THÉATRALE QUI A TRIOMPHÉ A BRUXELLES

La section théâtrale de l'Amicale des Arts, si brillante et si vivement applaudie chaque fois qu'elle se produit, a remporté au concours international de Bruxelles, les lauriers les plus beaux auxquels on puisse prétendre.

Nous avons dit la joie que nous avions éprouvée en apprenant quelle avait enlevé, de haute lutte, le premier prix d'ensemble, le prix unique du jury, le prix unique du Président de la Fédération.

Pour fêter les brillants artistes qui portent si haut et si bien les vertus de cette Amicale, le Comité d'honneur recevait les triomphateurs, hier soir, à 7 heures, salle des fêtes de la rue de l'Hospice.

M. Jean de Rycke, président de l'Amicale des Arts et Mme ; M. le docteur Dupré, adjoint au maire, représentant la municipalité, ; le Comité d'honneur et son président, M. Fernand Lambin ; le Comité directeur ; M. Dehem, président de la « Grande Fanfare » ; Mme et M. Napoléon Lefebvre ; Mmes Pontoise, Chevalier, Lechantre ; M. et Mme Cornet ; M. Christiaens, représentant la Fédération des Amicales laïques, de nombreux amis, se groupèrent autour de la Section théâtrale, rapidement couverte de merveilleux bouquets de fleurs.

La Grande Fanfare prêta son précieux concours à cette manifestation cordiale.

M. Lambin, président du Comité d'honneur, dit sa joie de recevoir la vaillante section lyrique.

« Je suis fier, dit-il, mon cher De Rycke, de présider avec vous une aussi belle phalange artistique, qui fait honneur à notre Amicale.

Déjà, à Roubaix, en 1923 et 1925, où elle avait conquis, à l'unanimité, le premier prix d'opérette, en 1924, le premier prix d'opéra ; elle remporta cette année à Bruxelles, en division supérieure, concours international les trois premiers prix, consacrant ainsi et définitivement sa haute valeur. C'est tout simplement magnifique. Aussi le Comité d'honneur est heureux, en cette circonstance de lui apporter ses plus vives félicitations ; il fait des vœux pour qu'à Lyon, où elle se dispose à aller l'année prochaine, elle revienne encore triomphante.

Je tiens à rendre hommage à notre distingué collègue du Comité d'honneur, au chef Georges Lechantre, dont le beau talent artistique, la ténacité et l'ardeur, le dévouement si désintéressé ont su mettre notre Section Lyrique au tout premier plan ; au vaillant directeur Bagein, qui inlassablement travaille à la grandeur de la section ; à l'intelligent auxiliant que modeste régisseur, au désopilant Lemarchand, toujours sur la brèche, toujours à la hauteur de sa tâche pour assurer la perfection et l'homogénéité dans les productions.

Aux artistes en général qui, tous, ont fait preuve de belles qualités artistiques et scéniques.

Mon cher De Rycke, acceptez cette Coupe qu'offre le Comité d'honneur à votre belle section. Elle vous rappellera toujours l'intérêt qu'il lui porte, la fierté qu'il éprouve d'appartenir à une Amicale aussi agissante, aussi riche en énergie, d'une valeur incontestable.

Des bouquets sont ensuite offerts à Mme Bagein, Georges Lechantre, Bagein, Lemarchand, M. et Mme Bauduin, etc.

Au nom de la municipalité, avec éloquence et chaleur, M. le docteur Dupré, après avoir excusé Lebas, maire, dit toute son admiration pour l'Amicale des Arts. Il complimenta l'animateur extraordinaire qu'est son président, M. J. De Rycke.

Prirent ensuite la parole, MM. Christiaens au nom de la Fédération des Amicales Laïques ; Napoléon Lefebvre, qui brossa un lumineux éloge de l'école laïque et de la belle solidarité qui est à la base de l'Amicale des Arts.

M. de Rycke, président, remercia le Comité d'honneur, de sa belle réception. Il traça le programme audacieux, mais non ambitieux, de l'Amicale des Arts : Concours international de Lyon, concours de Mâcon pour le championnat de France de tir, championnat de France cycliste qu'il faut enlever, dit-il.

Après un mot aimable à ses collaborateurs et que M. Lechantre eut assuré qu'il conduirait à d'autres lauriers, les excellents artistes constituant la section lyrique de l'Amicale des Arts, on sabla le champagne dans la joie confiante qui, comme une ombre amie, suit, en tous lieux, l'Amicale des Arts.

MACARONI
DELESPAUL-HAVEZ

SUICIDE D'UN NEURASTHENIQUE

Hier, vers 15 h. 30, M. Alfred Prévost, 46 ans, fileur, habitant en garni, angles des rues Beaumont et d'Hem, à Roubaix, a été trouvé pendu au pied de son lit, par le locataire principal de la maison où il est en logement.

Depuis quelque temps, déjà, M. Prévost nourrissait des idées de suicide et se livrait à des extravagances. C'est ainsi, qu'il y a quelques jours, il se serait trouvé en compagnie d'amis auxquels il aurait payé pour 800 francs de champagne.

On a retrouvé dans la chambre du malheureux une somme de 1.800 francs et d'autre part une autre somme de 1.100 francs, qu'il avait préparée en vue de payer à un avocat les frais d'une action en divorce, intentée contre sa femme, dont il vit séparé.

Les constatations d'usage ont été faites par M. le docteur Harlet et le corps a été ensuite transporté à la morgue de l'hôpital de la Fraternité, à Roubaix.

LES VOLEURS A L'ŒUVRE

M. Cocheteux Henri, 59 ans, demeurant à Roubaix, rue Decrème, est venu déposer plainte à la police contre un inconnu qui lui aurait dérobé une somme de 870 francs qui se trouvait placée dans des souliers, dans son baraquement, rue Molière, 31, à Roubaix.

La police enquête.

L'ORAGE

Un orage d'une extrême violence s'est abattu hier soir sur la région. En quelques instants, vers 18 h. 30, un déluge, gonflant les caniveaux a balayé largement et généreusement les rues de la Cité. On ne signale pas d'accident.

LE 20e ANNIVERSAIRE DES JARDINS POPULAIRES

Dimanche 30 mai, une affluence très nombreuse était réunie dans la salle des fêtes de la rue du Vieil Abreuvoir, à l'occasion du 20e anniversaire de la Société des jardins ouvriers. Le Club Symphonique Tourquennois a bien voulu y prêter son concours.

Des orateurs divers s'attachèrent à démontrer la marche progressive depuis sa fondation, l'actif de la Société se montant actuellement à 9.398 fr.

Une tombola dotée de nombreux lots termina cette réunion.

— Puis-je manger de la salade, Docteur ?

— Oui, mais surtout qu'elle soit assaisonnée à l'**Huile de Table des Chartreux.**

ASSOCIATION DES A. E. DE L'ECOLE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES

Groupes Peignage, Filature et Mécanique. — Continuant le cycle de ses réunions techniques, et pour faire suite à la conférence de M. Burkard sur le continu à anneaux, le bureau de peignage-filature organise pour la réunion mensuelle du 13 juin une discussion technique ayant pour objet l'étude du curseur dans ses applications.

Réunion aux Arcades, à 10 h. 30 précises.

Groupe Beaux-Arts. — Dimanche 6 juin, visite de l'Exposition des Artistes Lillois. Réunion à 3 heures de l'après-midi, au Palais-Rameau, à Lille.

Groupe Teinture. — La prochaine réunion mensuelle du Groupe Teinture aura lieu le dimanche 8 juin, à 10 h. 30, dans le grand Amphithéâtre de l'Ecole, place Chevreul.

Conférence sur le « Purificateur Rubert ».

Légende et Histoire

Il n'y a pas de fumée sans feu, dit le proverbe de même il n'y a pas de légende sans histoire. D'ordinaire la légende, broderie plus ou moins illusoire, repose sur la trame solide des faits. Prenons un exemple contemporain, et dans un domaine réfractaire, semble-t-il, à toute fantaisie : le domaine de l'industrie.

⁂

Citroën ! voilà certes un nom auréolé de légende ! C'est le nom qu'un avion écrivit dans le ciel en lettres de nuages ; c'est le nom lumineux que la Tour Eiffel érigeait sur Paris ; c'est le nom que les autos-chenilles portèrent d'Alger à Madagascar par le Sahara, Tombouctou, le Tchad et le Soudan ; c'est le nom que symbolise le double-chevron à l'avant de 250.000 voitures... Mais si la marque Citroën innova ainsi largement dans la publicité, ce n'était qu'une extension de ses innovations industrielles.

La nouveauté essentielle qui séduisit André Citroën, ce fut d'appliquer à l'automobile, jusque-là objet de luxe, la technique du travail en grande série, d'arriver ainsi à en faire un outil bientôt indispensable à cette portion si active du pays qui va de l'ouvrier aisé à la moyenne bourgeoisie.

Une telle prétention pouvait paraître audacieuse et pourtant Citroën avait vu juste : la preuve, la meilleure preuve après tout, c'est qu'il a réussi. Ici laissons la légende pour entrer dans l'histoire.

⁂

En 1919, sortait la première Citroën. Six ans après, le quart des voitures françaises de tourisme étaient des Citroën. Pour l'étranger, depuis 1919, Citroën exporta à lui seul autant que toutes les autres marques françaises réunies, coopérant effectivement à la défense du franc.

Cette production sort de six usines, ultra-modernes, couvrant 700.000 mètres carrés, à SAINT-OUEN, CLICHY, SURESNES, LEVALLOIS, ISSY-LES-MOULINEAUX, GRENELLE et JAVEL. On en achève deux autres pour la forge et la fonderie, et qui seront sans égales, même en Amérique. Dans ces usines travaillent 20.000 ouvriers, et pour elles, au dehors, travaillent 40.000 autres personnes au moins.

Dix succursales existent en France et dans le Nord-Afrique, avec 4.000 Agents, Sous-Agents et Stockistes. Huit compagnies de taxis sont contrôlées par la Société Citroën. A l'étranger, 7 filiales assurent la vente des voitures en Angleterre, Belgique, Suisse, Espagne, Italie, Scandinavie et Hollande.

Les bilans financiers donnent la synthèse de tous ces résultats : En 1920, le chiffre d'affaires part de 150 millions ; il augmente régulièrement et, en 1925, il atteint 872 millions : pour 1926, il dépassera le milliard...

⁂

Cette progression ne peut que s'accentuer. En effet, la demande afflue et, pour suivre ce flot, il faut intensifier la production, accroître les fonds de roulement. C'est pourquoi la Société André Citroën procède au placement de 500.000 Bons décennaux au prix de 500 fr. chacun. Au lieu de se contenter d'offrir aux souscripteurs un intérêt fixe de 7 1/2 % net d'impôt, elle ajoute un revenu complémentaire variable, du fait de la répartition entre ces Bons de 1 % des chiffres d'affaires annuels. Ce revenu complémentaire sera dont de 20 fr. par bon et par milliard de chiffres d'affaires, et précisément, on l'a vu, le chiffre d'affaires de 1926 atteint cet ordre de grandeur : les suivants dépasseront, certes, notablement ce chiffre.

Les Bons ainsi offerts, et qui seront remboursés entre 1932 et 1937, jouissent donc, en somme, du taux fixe des obligations ; ils jouissent de plus comme des actions, de toutes les perspectives particulièrement brillantes que le passé des Usines Citroën leur garantit dans l'avenir.

Les versements de souscription sont reçus : au Siège Social de la Société, 143, quai de Javel, à Paris ; dans les Banques, Etablissements de Crédit, leurs Agences et Succursales, pour le compte de la Société André CITROEN.

LES POIVROTS

MM. L... A., 43 ans, emballeur, demeurant à Flers, rue de Lille, 79, son frère J..., 36 ans, aveur et S... B., 40 ans, peigneur, même adresse que le premier, ont été rencontrés, déambulant en état d'ivresse, rue des Fossés, hier, vers 18 h. 45. Des agents de passage les conduisirent au poste de police afin d'y cuver leur vin et d'y passer la nuit.

— M. A... A., 39 ans, homme de peine, demeurant à Roubaix, boulevard de Strasbourg, avait pris du de vin, sans doute. Comme il était exubérant un agent de passage à cet endroit, l'a emmené au violon.

REQUISITIONS MILITAIRES. — CLASSEMENT DES CHEVAUX

Il est rappelé aux propriétaires de chevaux, juments, mulets et mules, que la Commission de classement fonctionnera à Roubaix, les 3, 4, 8, 9, 10 et 11 juin courant, place Edouard-Roussel (ancienne place du Commerce), dans l'ordre ci-après : Canton de Roubaix-Ouest : Jeudi 3 et vendredi 4 juin ; Canton de Roubaix-Est : Mardi 8 et mercredi 9 juin ; Canton de Roubaix-Nord : Jeudi 10 et vendredi 11 juin aux heures indiquées sur la convocation qui leur sera remise par les soins de la police.

Il ne sera pas envoyé de rappel de convocation aux intéressés.

EMPLOIS RÉSERVÉS AUX MUTILES

En exécution de l'article 5 § 5 de la loi du 30 janvier 1923, le Préfet du Nord donne avis de la vacance des recettes buralistes de deuxième classe ci-après désignées : Recette buraliste de Cysoing ; Recette buraliste de Quiévy.

Le délai de trente jours pour les déclarations de candidature expirera le 26 juin.

CAISSE D'EPARGNE

Opérations de la 21e semaine : 873 versements 753.782 fr. ; 513 remboursements, 647.182 fr. 12

ETAT CIVIL

Naissances : Suzanne Muylle, rue du Fontenoy, cour Zénaïs, 7. — Agnès Kerman, boulevard de Belfort, 137 bis. — Marie de la Bourdonnaye, rue Pauvrée, 21. — Henri Mestdagh, rue Hilarion Fremaux, 31. — Jules Verbeurgt, rue Corneille, 9. — Jules Vanonacker, de Wattrelos, né hôpital.

Publications : Arsène Vamichelen, rue d'Italie et Victorine Vollekindt, rue de la Chaussée, 8. — Victor Decalonne, rue Léonard Danel, à Lille et Valentine Bockstal, boulevard de Fourmies, 179. — Alfred Wourled, à Comines (Nord) et Angèle Gallois, Grande Rue, cour Couteau Allard, 17. — Adelson Van Stockeren rue Jean Bart 19 et Marie Barbion, rue Jean Bart, 8. — Gaston Castelain, rue Yolande 17 et Suzanne Renard rue Lannoy 516. — Gabriel

FEUILLETON DU 1er JUIN 1926. — N° 31

Au fond, il s'inquiétait. Pour lui dépêcher la princesse de Trani, le Gouvernement italien devait avoir quelque chose de bien gros à obtenir de lui. Un instant !... Il ne s'agissait pas de se laisser rouler. Et par une femme ! Diable, il voyait déjà le cinglant entrefilet du « Mot de Paris ». Sous cette forme, avant tout, se représentaient les désastres.

Mais quand il entendit les points capitaux de la combinaison ; quand il découvrit que le résultat principal de cette affaire était, pour la France, un rapprochement avec l'Italie — rapprochement que l'opinion réclamait, en deçà comme au delà des Alpes, et qui devait faire le plus grand honneur à son ministère — il n'en revint pas. Il n'osait croire à une telle chance. Il craignait, moralement, de mettre un pied devant l'autre, de peur de s'effondrer tout à coup dans le piège caché sous tant de fleurs. Il opinait de la tête. Il souriait, béat, muet, l'œil à terre, guettant la pelure d'orange sur laquelle il allait glisser.

— Tout cela, déclara la princesse, nous vaudra bien une gracieuseté de votre gouvernement ?

— Ale ! nous en reparlerons après-demain. Mais...

— D'ailleurs, poursuivait-elle, perdant un peu de sa ruse dans la force de sa fantaisie, et pesant trop après avoir si habilement glissé, « c'est l'intérêt même de notre œuvre commune, mon cher ministre. Il vous faut, à Rome, quelqu'un de résolu à faire triompher nos idées.

— Ah ! dit le ministre, il s'agit de l'ambassade ?

— Sans doute. Si vous renvoyez au palais Farnèse un esprit buté comme celui qui le quitte — un de vos marquis vieille France, en coquetterie avec le Vatican, vous allez à de triples ennuis : du côté de mon souverain, du côté de la Thessalie et du côté de vos Chambres.

A ce moment, le regrad aiguisé de son interlocuteur troubla un peu Claudia. Si forte qu'elle fût, elle éprouva quelque gêne. Pour s'en cacher, elle amplifia son discours.

— Votre Parlement tend à démocratiser la « carrière ». Il sent là des rouages qui grincent. Ma foi, il n'a pas tort. Le cléricalisme au palais Farnèse, c'est presque une provocation au Quirinal. Mettez-en tant que vous voulez au palais Rospigliosi.

— Et... pardon... interrompit l'homme d'Etat, n'y tenant plus de curiosité, quel est le diplomate qui serait « persona grata » auprès de Sa Majesté le roi d'Italie ?

— Notre représentant à Paris vous a touché quelques mots de cela, mon cher ministre.

— S'agirait-il du comte d'Herquancy ?

— Vous ne sauriez faire un meilleur choix, ni qui fût plus agréable chez nous.

— Mais ce ne serait pas « démocratiser la carrière ». Le comte est de noblesse ancienne. Il a épousé une d'Alligné.

— Prestige excellent s'il s'allie à une largeur de pensée toute moderne. Ce n'est pas nom qui obstrue, c'est le sang de ce nom. Celui-là nous plaît. Nous savons ce qu'il veut dire.

« Cherchez la femme », songeait le ministre : si l'Italie nous fait des avances, si la triplice boite, si la Thessalie mange un peu du Turc, ce sera parce que cette jolie personne récompense d'une ambassade la ferveur d'un amant et le rapproche d'elle.

— Que ruminez-vous, mon cher ministre ?

— Je trouve que Rome est un gros poste pour le monsieur dont vous me parliez.

— C'est que vous ne connaissez pas sa valeur.

— Vous ne savez pas qu'il est en demi-disgrâce ?

— Je sais.

— Vous allez en juger, fit-elle avec un superbe sourire et la plus hautaine ironie. Maxime d'Herquancy aime trop les femmes. En Danemark, dans la prude Copenhague, il a causé quelque scandale. Une blonde et lymphatique Egérie se penchait sur son épaule tandis qu'il vous griffonnait des lettres chiffrées.

— Et... s'il récidivait ?... demanda le ministre, rendant audace pour audace.

— Vous verriez si les lettres sont du même style.

Elle lui planta jusqu'à l'âme ses yeux hardis, ses yeux dévêtus de la langueur où ils se dérobaient comme sous un voile. Le regard commen